

Belle famille de soldat Serville

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Serville Louis** donne les informations suivantes :

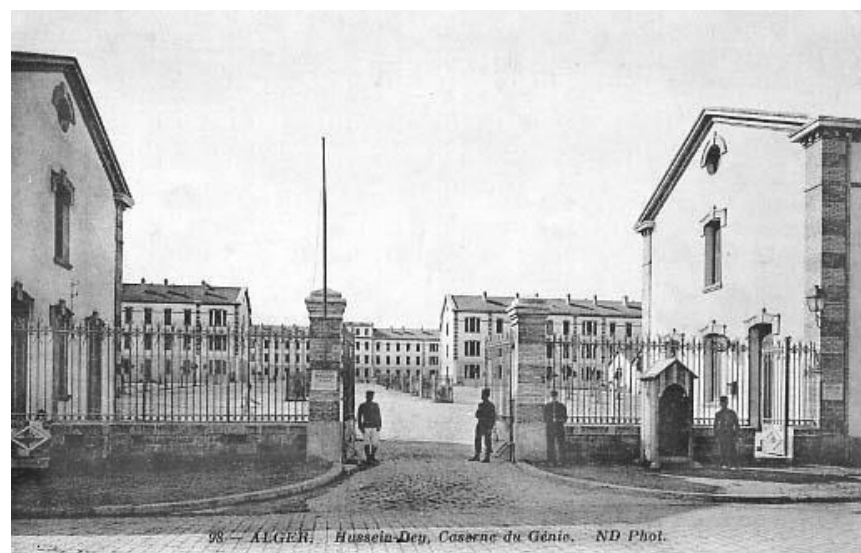
Lors du conseil de révision de la classe 1910, il a déclaré résider à Paris et être élève à l'école des beaux-arts.

Il est né le 12 janvier 1890 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Guillaume Serville et de Bénac Pauline, domiciliés à Cazères.

Il avait les cheveux châtain moyen et les yeux marron moyen, le front moyen, le nez moyen et le visage ovale. Il mesurait 1.71 m. Il avait un degré d'instruction de 3. Signe particulier : cicatrice horizontale de 7 à 8 cm sous le genou gauche.

Pour son service militaire, il a obtenu en 1911 un sursis d'incorporation (article 21). Il a renoncé au sursis le 25 août 1911.

Il a été incorporé à compter du 9 octobre 1911, arrivé au corps du 1^{er} groupe d'artillerie de campagne à Hussein-Dey (Algérie) et canonnier conducteur de 2^e classe le dit jour.



Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 1 mars 1905.

Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913. Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps du 57^e régiment d'artillerie le 3 août 1914.

Parti aux armées le 12 août 1914.

Nommé Brigadier le 1^{er} décembre 1915.

Passé au 116^e régiment d'artillerie le 30 mai 1918.

Passé au 109^e régiment d'artillerie lourde le 31 juillet 1918.

Nommé Maréchal des logis le 21 novembre 1918. Certificat de bonne conduite accordé.

Promu Sous-lieutenant à titre temporaire (décret du 25.11.1918) à compter du 10 novembre 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 14 août 1919, au dépôt démobilisateur du 23^e régiment d'artillerie de Toulouse, se retire à Cazères.

Affecté réserve au 117^e régiment d'artillerie lourde (décret du 25.09.1920).

Promu Sous-lieutenant à titre définitif (JO du 12.12.1922) pour prendre rang du 18 octobre 1920.

Passé au 118^e régiment d'artillerie le 26 janvier 1924.

A accompli une période d'exercices de 14 jours au 117^e RAL du 27.08 au 9.09.1934.

Promu au grade de Capitaine par décret du 21.12.1936 (JO du 25.12.1936) pour prendre rang du 25.12.1936. Il possédait son permis de conduire des automobiles.

A accompli une période d'exercices dans la réserve au 117° RAL du 30.08 au 18.09.1938.

Citations :

Cité à l'ordre du 109° régiment d'artillerie lourde du 11.11.1918 :

« Au front depuis le début de la guerre, a rendu de réels services à la batterie par son courage et son dévouement aux affaires du Re... (Oise) et aux attaques d'octobre 1918 et en particulier le 18 octobre en portant secours sous le feu ennemi à un canonnier blessé ».

Rappel historique :

8 août 1918 — 26 septembre 1918 : La contre-offensive française

Suite à la percée allemande du printemps 1918, Foch, alors commandant en chef des armées alliées, décide de lancer une offensive générale en août 1918. Des attaques sont alors engagées par les alliés en Picardie, en Artois et en Flandres. A partir du 8 août, l'avancée alliée ne s'arrêtera plus et la défaite de l'Allemagne devient inéluctable.

Le département de l'Oise est le premier département français libéré le 2 septembre 1918

18 octobre 1918 : L'installation du Grand Quartier Général à Senlis

Le 18 octobre 1918, le maréchal Foch installe le grand quartier général interallié à Senlis (Oise) où il élabore les conditions de l'armistice.

11 novembre 1918 : La signature de l'armistice en forêt de Compiègne

Acculés, depuis l'été, par l'avancée alliée et confrontés à la multiplication des troubles intérieurs qui vont conduire à l'effondrement du régime, les dirigeants allemands acceptent de négocier un armistice à l'automne 1918.

Du côté allié, c'est le maréchal Foch, général en chef des armées alliées, installé à Senlis avec le GQGA depuis le 18 octobre 1918, qui est chargé d'élaborer les conditions de cet armistice. Souhaitant conclure l'armistice dans un lieu à la fois proche du front et discret, il décide d'organiser la signature en forêt de Compiègne dans son train spécial qui fait alors office de poste de commandement. Le 11 novembre 1918, suite à la signature de l'armistice dans l'Oise, le cessez-le-feu est effectif sur tout le front dès 11 heures du matin.

Décorations :

Croix de guerre avec étoile de bronze.

Certificat d'ancien combattant délivré le 11.09.1931.

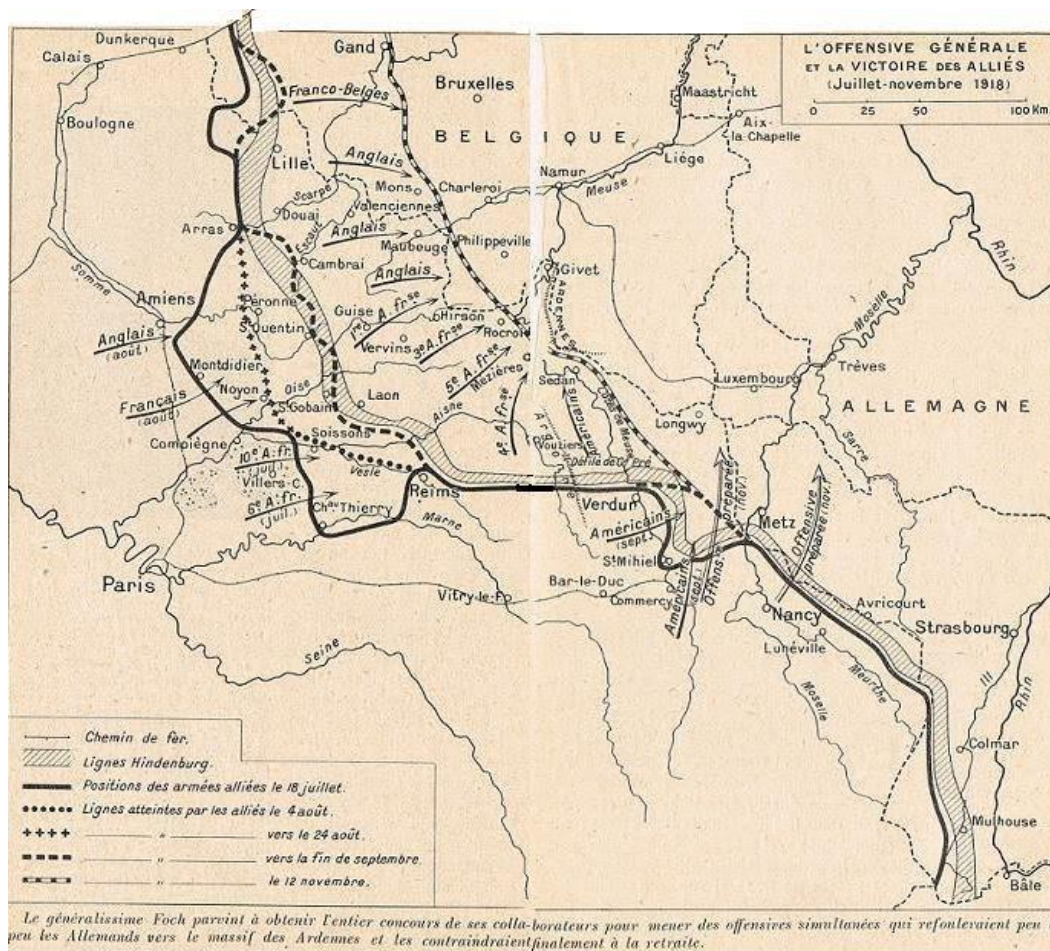
Campagnes :

En Algérie :

du 8.10.1911 au 8.11.1913,

Contre l'Allemagne :

du 3.08.1914 au 13.08.1919.



109^e régiment d'artillerie lourde

Création	1^{er} octobre 1915 à Poitiers
Dissolution	21 juin 1940
Pays	 France
Branche	Armée de terre
Type	Régiment
Rôle	Artillerie lourde
Inscriptions sur l'emblème	Verdun 1916 La Somme 1916 Reims 1918 La Piave 1918
Décorations	La fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918 au 1 ^{er} groupe le 17 février 1919 et au 3 ^e groupe le 21 mars 1919 .

La **seconde bataille de la Marne**, parfois appelée **bataille de Reims**, est une série d'offensives allemandes et de contre offensives alliées, qui se sont déroulées dans le nord-est de la [France](#) du [27 mai](#) au [6 août 1918](#), avec des événements décisifs du [15 au 20 juillet 1918](#).

Cet épisode de la [Première Guerre mondiale](#) s'est soldé par une victoire décisive des [Alliés](#).

